



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Sort des communautés chrétiennes en Syrie

Question écrite n° 8877

Texte de la question

M. Eric Liégeon appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation des communautés chrétiennes en Syrie. Le 22 juin 2025, l'église Mar Elias (Saint-Élie), paroisse grecque-orthodoxe de Damas, a été visée par un terrible attentat-suicide : au moins 25 personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées. Cet attentat, attribué à Daesch, a ravivé les craintes autour du sort des minorités dans la Syrie post-Assad car il survient quelques mois après des violences commises contre les communautés alaouite et druze. Les chrétiens de Syrie, qui font l'objet de pressions quotidiennes de la part des islamistes, s'inquiètent ainsi de plus en plus pour leur sécurité et leur avenir dans le pays. Ils ont peur, n'osent plus sortir de chez eux, aller à l'église ou faire aller leurs enfants à l'école. Ils font même attention à leur façon de s'habiller par crainte des représailles. Se pose donc la question de la capacité et la volonté du nouveau pouvoir syrien en place à protéger les minorités, en particulier les communautés chrétiennes. Assurer la sécurité de toutes les communautés religieuses est un élément clé pour une reconstruction sereine du pays. Les minorités syriennes attendent beaucoup de l'Occident car ils craignent que la Syrie ne devienne un nouvel Afghanistan. En conséquence, il lui demande quelles actions il entend engager pour assurer la protection des chrétiens de Syrie face aux menaces qu'ils encourent et d'autre part quelles garanties il a pu obtenir du nouveau gouvernement syrien pour que les mesures nécessaires à la protection et au respect des minorités en Syrie soient prises dans les plus brefs délais.

Données clés

Auteur : [M. Eric Liégeon](#)

Circonscription : Doubs (5^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8877

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juillet 2025